

# ZOOM

UNIVERSITÉ DE  
FRANCHE-COMTÉ

Observatoire de la  
Formation  
& de la Vie Etudiante

1 - 2020/2021

## Le devenir des diplômés de licence professionnelle 2017 - 2018

Chaque année, le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) réalise une enquête sur l'insertion des diplômés de master et de licence professionnelle. Chaque université a en charge l'interrogation de ses diplômés.

Les résultats présentés dans ce document sont issus de l'enquête menée entre décembre 2020 et mars 2021 par courriel et par téléphone.

742 personnes, diplômées d'une licence professionnelle en 2018 ont été interrogées. 516 ont répondu à l'enquête, soit un taux de réponse de 70 %.

Les données de cette étude ne sont toutefois pas comparables avec celles publiées par le Ministère. En effet, l'Université de Franche-Comté a fait le choix d'interroger l'ensemble des diplômés tandis que la population ciblée par l'enquête nationale ne concerne que les diplômés de nationalité française, nés en 1988 ou après, en formation initiale et n'ayant pas poursuivi ou repris d'études dans les 2 ans suivant l'obtention du diplôme.

L'insertion des jeunes diplômés a été durement impactée par la crise économique qui découle de la crise sanitaire. Dans ce contexte économique et social, le taux d'insertion professionnelle des diplômés de licence professionnelle, trente mois après leur entrée dans la vie active, s'élève à 88 %. Ce taux est en légère baisse par rapport à celui observé pour les étudiants de la promotion 2016-2017. Parallèlement, le taux de poursuite d'études à l'issue du diplôme progresse fortement pour atteindre 32 %, soit huit points de plus que celui de l'enquête précédente.

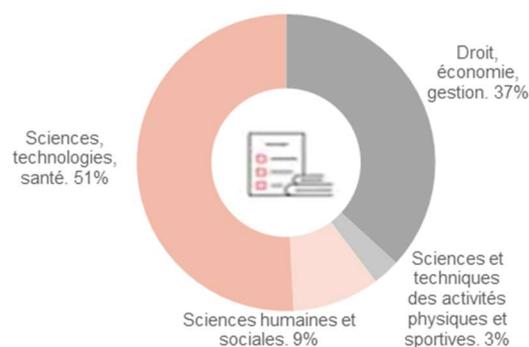
### Qui sont les diplômés de licence professionnelle en 2018 ?

En 2017-2018, 742 étudiants ont été diplômés d'une licence professionnelle. Ils sont 38 % à être issus d'une formation proposée à l'Institut Universitaire de Technologie de Belfort-Montbéliard, 33 % ont été inscrits à celui de Besançon-Vesoul et 12 % sont d'anciens étudiants de l'Unité de Formation et de Recherche Sciences et Techniques.

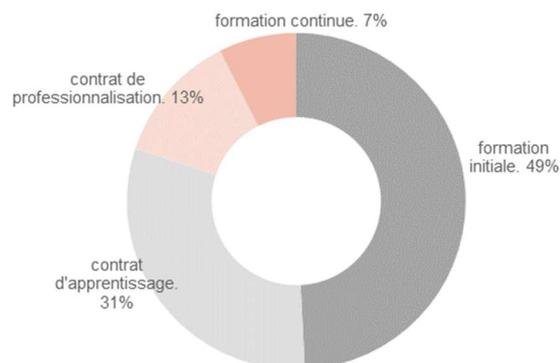
De fait, plus de la moitié des diplômés ont suivi une formation du domaine Sciences, techniques et santé et ils sont 37 % à avoir validé une licence professionnelle du domaine Droit, économie et gestion.

Par ailleurs, les étudiants inscrits en formation initiale ne représentent que 49 % des diplômés de la session 2018. Ainsi, plus de la moitié des interrogés ont déjà une expérience du monde du travail lors de l'obtention de la licence professionnelle.

51 % des diplômés ont suivi une formation du domaine des sciences, technologie et santé

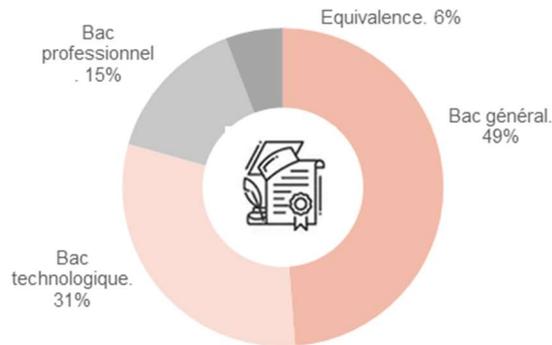


Près d'un tiers des diplômés de licence professionnelle étaient en contrat d'apprentissage

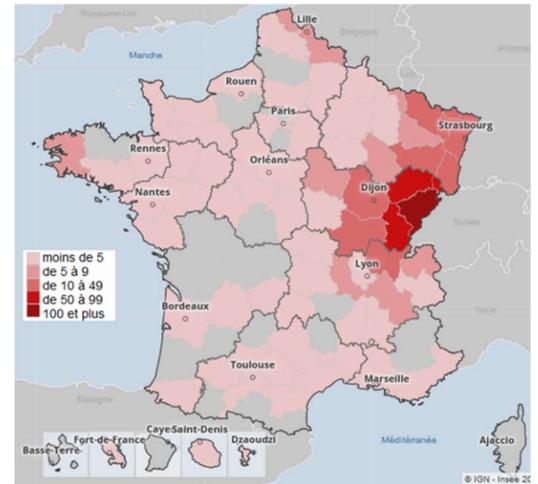


Les diplômés sont 49 % à avoir obtenu un baccalauréat général. Ils sont 31 % à être titulaires d'un baccalauréat technologique. Les bacheliers professionnels représentent, quant à eux, 15 % des étudiants. En outre, 53 % des diplômés sont originaires de l'académie de Besançon et 23 % d'une académie limitrophe.

Près de la moitié des diplômés de licence professionnelle sont titulaires d'un baccalauréat technologique ou professionnel

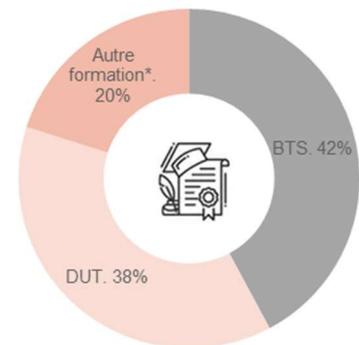


La moitié des diplômés de licence professionnelle ont obtenu leur baccalauréat dans l'académie bisontine

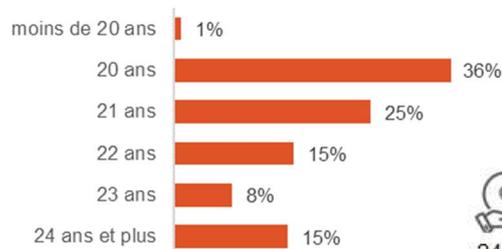


Avant leur formation de licence professionnelle, 42 % des étudiants avaient validé un Brevet de Technicien Supérieur et 38 % étaient titulaires d'un Diplôme Universitaire Technologique.

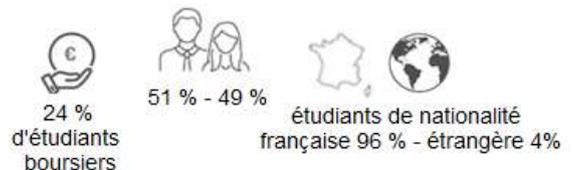
Quatre diplômés de licence professionnelle sur cinq sont titulaires d'un BTS ou d'un DUT



61 % des étudiants avaient 20 ou 21 ans lors de leur entrée en licence professionnelle



professionnelle, master, aucun diplôme du supérieur...



Le taux de réponse à l'enquête s'élève à 70 % pour l'ensemble de la population interrogée. Il varie toutefois selon le régime d'inscription des étudiants, passant de 64 % pour les diplômés inscrits de la formation continue à 72 % pour les étudiants en formation initiale.

Le taux de réponse varie fortement selon le domaine de formation

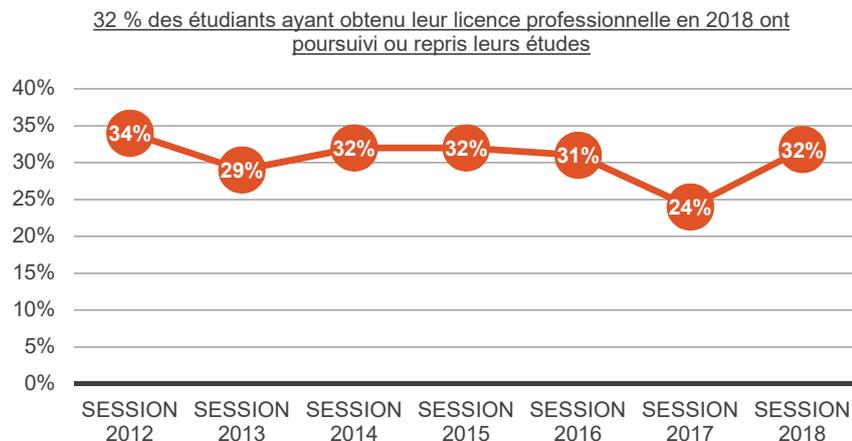
Régime d'inscription	Nombre de diplômés	Nombre de répondants	Taux de réponse
Formation initiale	365	264	72%
Contrat d'apprentissage	229	157	69%
Contrat de professionnalisation	93	60	65%
Formation continue	55	35	64%
Ensemble des licences professionnelles	742	516	70%

Les différents régimes d'inscription

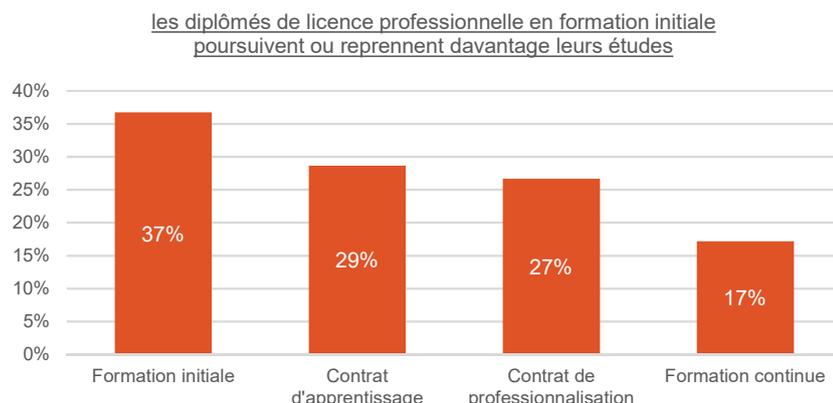
La formation initiale concerne les étudiants qui n'ont pas quitté le système

## Quelles poursuites d'études après la licence professionnelle ?

Parmi les diplômés de licence professionnelle en 2018, 32 % ont poursuivi ou repris des études dans les 30 mois qui ont suivi l'obtention du diplôme. Sur les six dernières promotions enquêtées, la part des diplômés en poursuite d'études oscille entre un quart et un tiers de la population.

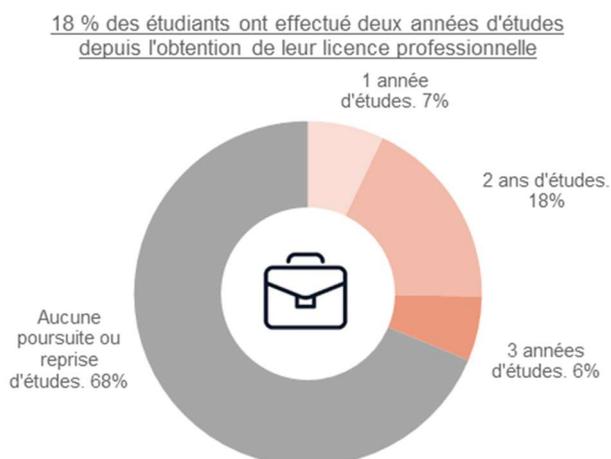


La part d'étudiants ayant repris leurs études à l'issue de leur licence professionnelle est hétérogène selon le régime d'inscription. En effet, si 17 % des anciens étudiants inscrits en formation continue ont complété leur formation depuis juin 2018, cette part atteint 27 % pour les diplômés ayant suivi leur licence professionnelle en contrat de professionnalisation et 37 % pour ceux de la formation initiale.



La majorité des diplômés ayant poursuivi ou repris leurs études l'ont fait pour une période de deux années et seuls 6 % n'ont pas interrompu leur formation depuis l'obtention de leur diplôme.

En 2018-2019, 27 % des jeunes diplômés ont complété leur formation. Les masters ont été plébiscités par 69 % d'entre eux.



Quelle situation au 1<sup>er</sup> décembre 2020 ?

Taux de chômage  
(INSEE, 4<sup>e</sup> trimestre 2020)

Ensemble de la population  
française. 8,0 %

Bourgogne – Franche-  
Comté. 6,6 %

Moins de 25 ans. 18,4 %

Parmi les diplômés dont la situation est connue au moment de l'enquête, 81 % sont en emploi et 10 % sont en recherche d'emploi. Un an plus tôt, au 1<sup>er</sup> décembre 2019, soit 18 mois après l'obtention du diplôme, la part de jeunes en emploi parmi l'ensemble des diplômés était de 77 %. Le nombre de diplômés en poursuite d'études diminue quant à lui très fortement entre le 1<sup>er</sup> décembre 2019 et le 1<sup>er</sup> décembre 2020.

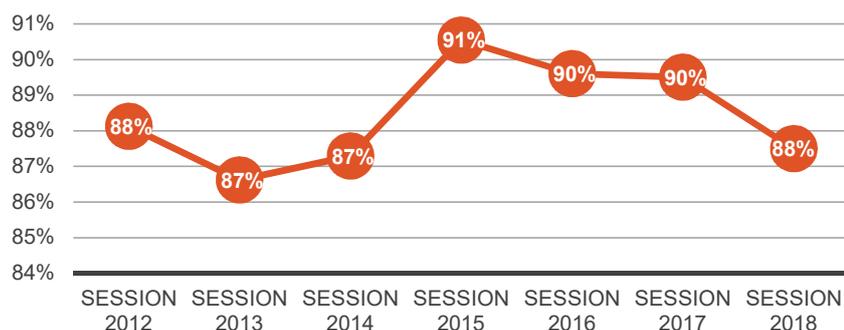
30 mois après l'obtention de leur licence professionnelle,  
81 % des diplômés travaillent

	En emploi	En recherche d'emploi	En recherche d'emploi avec promesse d'embauche	Inactifs	En études
Formation initiale	74%	12%	3%	4%	7%
Contrat d'apprentissage	87%	8%	2%	0,5%	2,5%
Contrat de professionnalisation	95%	5%	0%	0%	0%
Formation continue	91%	6%	0%	3%	0%
Ensemble des licences professionnelles	81%	10%	2%	3%	4%

Le taux d'insertion professionnelle, 30 mois après leur entrée dans la vie active, s'élève à 88 %. Le taux d'emploi diffère selon le régime d'inscription. Ainsi, 30 mois après l'obtention du diplôme, il oscille entre 83 % pour les anciens étudiants en formation initiale et 95 % pour les diplômés ayant suivi leur formation en contrat de professionnalisation.

Le taux d'insertion professionnelle se définit comme le nombre de jeunes en emploi rapporté à l'ensemble des jeunes actifs (jeunes en emploi, en recherche d'emploi ou ayant une promesse d'embauche).

Le taux d'insertion professionnelle à 30 mois chute à 88 %



Au regard des résultats de l'enquête précédente, le taux d'insertion professionnelle à 30 mois est en baisse de 2 points pour l'ensemble des diplômés de licence professionnelle. L'insertion se dégrade pour les étudiants inscrits en formation initiale (-3,8 points) et connaît un recul pour ceux en contrat d'apprentissage (-1,7 points). À l'inverse, elle est stable pour les diplômés ayant suivi leur formation en contrat de professionnalisation et progresse pour les étudiants de la formation continue (+2,1 points).

L'insertion varie fortement selon le domaine de formation

	Taux d'insertion	évolution par rapport à la promotion 2017
Formation initiale	83%	-3,8
Contrat d'apprentissage	89%	-1,7
Contrat de professionnalisation	95%	0,3
Formation continue	94%	2,1
Ensemble des licences professionnelles	88%	-2,0

## Quelles conditions d'emploi ?

Sont considérés en emploi stable les diplômés en contrat à durée indéterminée, les fonctionnaires et les travailleurs indépendants.

Pour les diplômés n'ayant pas poursuivi ou repris leurs études, les conditions d'emploi sont plus favorables 30 mois après l'entrée dans la vie active que lors des débuts sur le marché du travail. En effet, au 1er décembre 2019, soit 18 mois après l'obtention du diplôme, deux tiers des emplois occupés par les diplômés de licence professionnelle sont de niveau cadre ou professions intermédiaires et le taux d'emplois stables s'élève quant à lui à 68 %. Au 1er décembre 2020, ces proportions atteignent respectivement 72 et 81 %.

Les diplômés ayant suivi leur formation en apprentissage sont ceux pour lesquels les parts d'emplois stables et d'emplois de niveau cadre ou professions intermédiaires sont les plus élevées (respectivement 91 et 77 %).



accès au 1<sup>er</sup> emploi  
5,0 mois

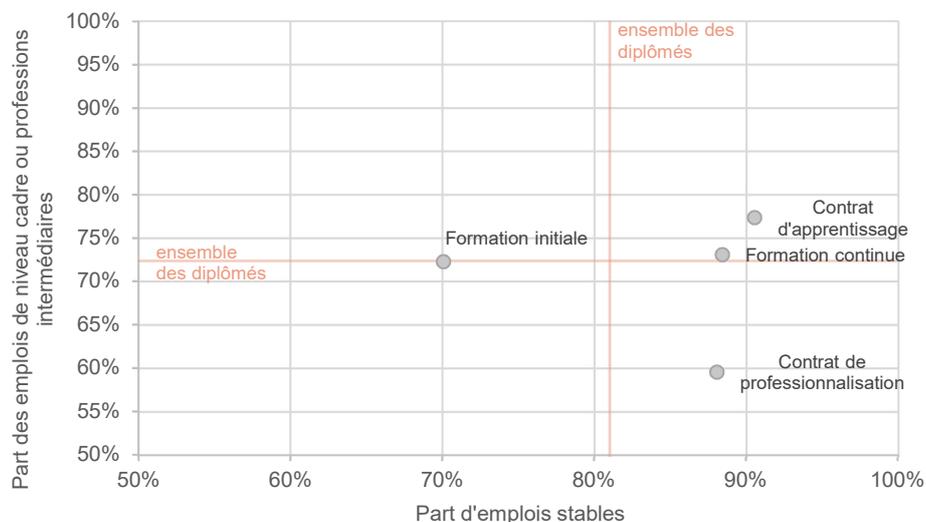


temps plein  
97 %



encadrement  
17 %

81% des diplômés en emploi ont un emploi stable et  
72% ont un emploi de niveau cadre ou profession intermédiaire

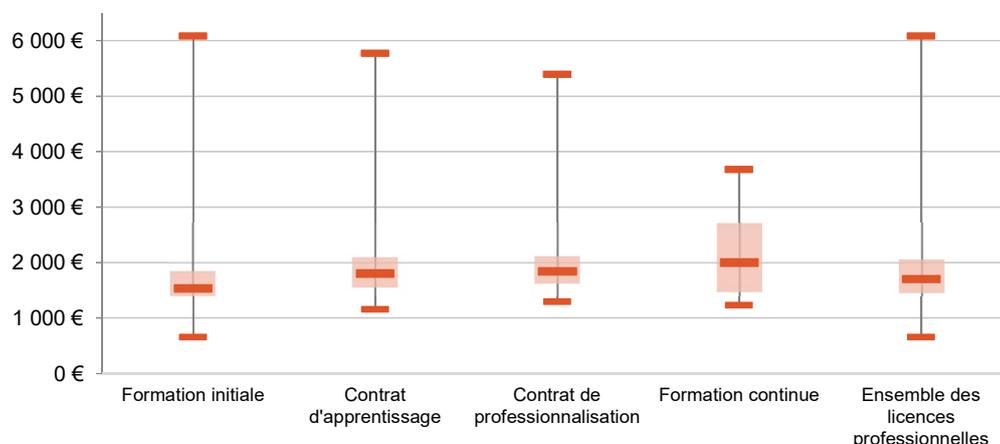


Montant du SMIC  
(INSEE, montant mensuel net  
au 1<sup>er</sup> décembre 2020)

1 218,60€

Le salaire mensuel moyen est de 1 924€. Le salaire médian s'élève, quant à lui, à 1 700€. Ce niveau de rémunération est cependant très variable selon le régime d'inscription. De 1 530€ pour les diplômés de la formation initiale, il atteint 2 000€ pour ceux inscrits en formation continue.

Le salaire médian varie de 1 530 € à 2 000 € selon le régime d'inscription

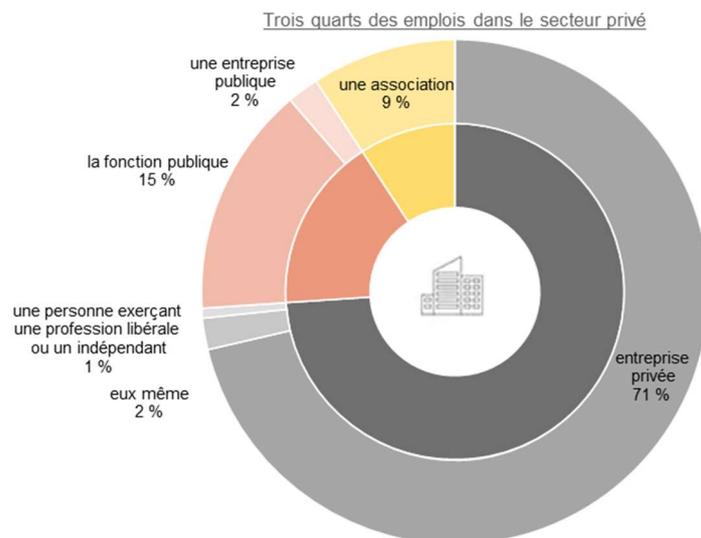


*Note de lecture.* Pour les diplômés de la formation initiale, le salaire le plus bas déclaré est de 665€, le plus élevé de 6 093€. Un quart des diplômés perçoit moins de 1 400€ nets mensuels, la moitié, moins de 1 533€ et trois quarts moins de 1 842€.

## Où travaillent-ils ?

Le secteur privé est le principal pourvoyeur d'emploi des diplômés de licence professionnelle, 74 % des répondants en emploi y travaillant. En comparaison, ils ne sont que 15 % à occuper un poste dans la fonction publique.

Le secteur de l'industrie est celui qui recrute le plus de diplômés avec près d'un quart des personnes en emploi travaillant dans ce secteur. Cette proportion atteint 33 % pour les diplômés inscrits en contrat d'apprentissage. Les diplômés exercent, pour un huitième d'entre eux, dans le secteur des activités spécialisées scientifiques et techniques ainsi que dans celui du commerce, des transports et de l'hébergement et restauration.



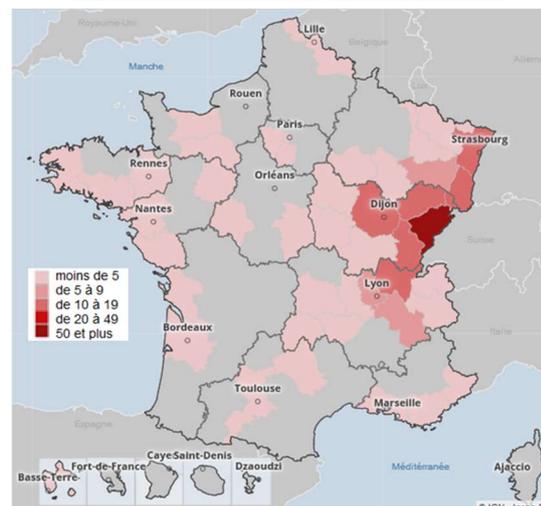
### Les entreprises du secteur de l'industrie, premier employeur des diplômés

	Formation initiale	Contrat d'apprentissage	Contrat de professionnalisation	Formation continue	Ensemble des licences professionnelles
Agriculture, sylviculture et pêche	0%	6%	0%	0%	2%
Industries (manufacturières, extractives et autres)	15%	33%	14%	27%	22%
Construction	4%	9%	2%	0%	5%
Activités immobilières	0%	1%	0%	0%	0%
Commerce, transports, hébergement et restauration	10%	10%	24%	8%	12%
Information et communication	12%	7%	0%	4%	8%
Activités financières et d'assurance	1%	0%	31%	8%	5%
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	14%	15%	7%	4%	13%
Activités de services administratifs	2%	4%	5%	8%	4%
Enseignement	5%	1%	0%	12%	4%
Administration publique (hors enseignement)	9%	3%	5%	19%	7%
Santé humaine et action sociale	15%	4%	7%	12%	10%
Arts, spectacles et activités	7%	3%	0%	0%	4%
Autres activités de service	3%	3%	0%	0%	2%

### 44 % des diplômés de licence professionnelle ont un emploi dans l'ancienne région franc-comtoise

Plus de la moitié des diplômés de licence professionnelle s'insèrent dans la région Bourgogne-Franche-Comté. Parmi eux, six sur sept trouvent un emploi dans l'un des quatre départements de l'ancienne région franc-comtoise. Par ailleurs, un quart des diplômés sont embauchés dans le Grand-Est ou en Auvergne-Rhône-Alpes et 8 % ont un emploi à l'étranger.

Les étudiants en apprentissage ou en contrat de professionnalisation ont, pour plus de 57 % d'entre eux, trouvé un emploi dans la région. Cette part chute à 32 % pour les diplômés de la formation continue.



## En résumé

Le taux de réponse à l'enquête auprès des diplômés de licence professionnelle 2018 est de 70%.

32 % des diplômés ont poursuivi ou repris des études dans les 30 mois qui ont suivi l'obtention du diplôme.

Au 1<sup>er</sup> décembre 2020, 81 % des diplômés sont en emploi.

Parmi les diplômés n'ayant pas poursuivi ou repris leurs études et en emploi 30 mois après l'obtention de leur licence professionnelle :

- 72 % occupent un emploi stable,
- 81 % sont cadres ou occupent un emploi de niveau intermédiaire,
- 74 % travaillent dans le secteur privé,
- 51 % ont trouvé un emploi en Bourgogne - Franche-Comté.

74 % des répondants considèrent que leur emploi correspond à leur niveau de formation et 82 % estiment qu'il est en adéquation avec le domaine de leur licence professionnelle.

## Pour aller plus loin...

Répertoire des emplois des diplômés de licence professionnelle 2018

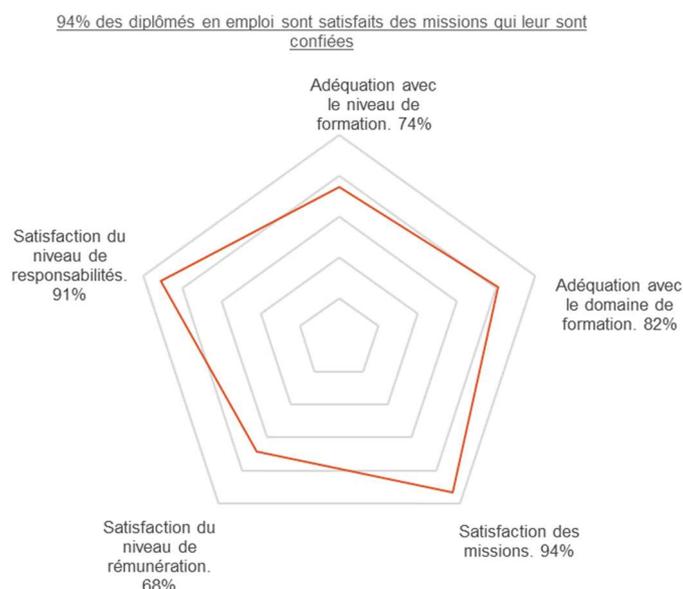
Tableau de bord des formations 2020-2021

Infographies sur le devenir des diplômés de licence professionnelle et de licence professionnelle par apprentissage

Caroline Guichard  
Observatoire de la formation et de la vie étudiante

## Quels regards sur leur emploi ?

30 mois après l'obtention de leur licence professionnelle, les diplômés en emploi sont globalement satisfaits de leurs conditions de travail. Les missions confiées dans le cadre de leur travail apportent une grande satisfaction aux diplômés. Le niveau de rémunération est en revanche moindre par rapport à ce qu'ils espéraient.

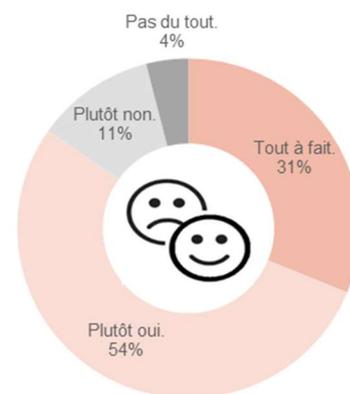


L'adéquation de l'emploi avec le niveau et le domaine de formation n'est pas toujours vérifiée : 74 % des diplômés estiment que leur travail correspond à leur niveau d'études et 82 % au domaine dans lequel ils ont été formés.

## Quels regards sur leur formation ?

Pour 91 % des diplômés ayant répondu à l'enquête, la formation acquise en licence professionnelle est satisfaisante. Les anciens étudiants inscrits en contrat d'apprentissage sont les plus nombreux à s'estimer très satisfaits. Inversement, seuls 23 % des diplômés inscrits en contrat de professionnalisation ont un regard très positif sur les enseignements qu'ils ont reçus.

85% des diplômés pensent que l'Université les a préparés à s'insérer professionnellement



Par ailleurs, 85 % des répondants pensent que l'Université de Franche-Comté les a préparés à s'insérer professionnellement.

91% des diplômés de licence professionnelle sont satisfaits de la formation qu'ils ont suivie

